

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 972

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

-----

### ARTICLE 71 TER A

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« mentionné »,

le mot :

« mentionnés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.